



VILLE d'HAULCHIN

4, Place de la Mairie 59121 Haulchin
Tel : 03 27 44 94 72 / Fax : 03 27 43 88 69
mairie@haulchin.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE

PORTANT DES RESTRICTIONS DE CIRCULATION

RUE ALEXANDRE DUMAS

Monsieur le Maire de la Commune d'HAULCHIN,

Vu le Code de la Route et en particulier les articles R44 et R225,

Vu l'article L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les travaux sur le réseau gaz réalisés par la société DELCROIX TP SAS (rue de Hauterive – 59199 BRUILLE ST AMAND),

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation pour assurer la sécurité nécessaire,

ARRÊTE

Article 1 : Les restrictions de circulation, énoncées dans les articles ci-dessous, prendront effet les 15 et 16 février 2023.

Article 2 : Pendant la durée du chantier, la rue Alexandre Dumas sera interdite à la circulation entre le carrefour de la Pyramide et l'intersection avec La Résidence. Une dérogation sera accordée aux véhicules de police et de secours.

Article 3 : La signalisation nécessaire matérialisant ces restrictions ainsi que l'itinéraire de déviation seront placés par les soins et sous la responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

Article 4 : Les contraventions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément à la législation en vigueur.

Article 5 : Les Services de Police sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont l'affichage et la diffusion seront assurés par Monsieur le Directeur Général des Services dans les conditions habituelles. Les infractions à ses dispositions seront constatées et dans les conditions réglementaires par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'en vertu du Décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

A Haulchin, le 09 février 2022

Le Maire,
Bruno RACZKIEWICZ

pour le Maire
et par délégation

Nicolas PETTE
Directeur Général des Services

